

Excellent exercice comptable

CONSEIL COMMUNAL Résultats financiers exceptionnels en 2012.



La présidente du Conseil Valérie Borioli Sandoz et les vice-présidents Cyril Fivaz (à gauche) et Frédéric Gilliland. PHOTO MG

VALBROYE

«Le résultat financier de l'année 2012 est extraordinaire», a déclaré le syndic de Valbroye, Guy Delpedro, lors du Conseil communal mardi dernier à Combremont-le-Petit. En effet, grâce au montant de 2,15 millions reçu par le canton pour la fusion, la commune a pu réaliser 4,2 millions de francs d'amortissements extraordinaires pour un total de charges de 15,05 millions. Même en tenant compte de cette subvention, le résultat de l'exercice 2012 est largement positif puisque les comptes présentent un bénéfice de 336 866 francs.

Le syndic a précisé que ces mesures exceptionnelles étaient nécessaires pour rationaliser et éclaircir la situation comptable. Il a également tenu à souligner qu'il était actuellement délicat pour la Municipalité et les commissions de juger de ces résultats, par manque de recul, et que plusieurs exercices seraient encore nécessaires pour permettre une maîtrise parfaite de leurs projections. Les comptes ont été acceptés à l'unanimité.

Accueil parascolaire

La municipale Valérie Hadorn a

tenu à informer les conseillers communaux de l'avancée du projet de l'Association de réseau d'accueil de jour Broye-Vully (ARAJ) concernant la création de structures d'accueil parascolaire dans la région. En précisant que les communes faisant partie du réseau recevront le soutien financier de la Fondation pour l'accueil de jour des enfants (FAJE) durant les deux premières années, elles participeront ensuite à 38% du financement de la structure. Des séances pour la recherche de locaux et pour l'organisation avec les directions scolaires ont déjà été effectuées. La finalisation d'un projet est espérée pour la rentrée 2015.

Les conseillers ont également été amenés à se prononcer sur le nouveau règlement des cimetières et des sépultures ainsi que sur leurs taxes. Le nouveau texte vise à unifier les pratiques, tout en conservant les spécificités des huit cimetières que compte la commune. Il a été accepté à 44 voix, une voix contraire et une abstention.

Le Conseil communal s'est terminé par la réélection de sa présidente Valérie Borioli Sandoz et des vice-présidents Frédéric Gilliland et Cyril Fivaz.

MÉLANIE GOBET

L'accueil parascolaire est relancé

ASSEMBLÉE En intégrant l'accueil parascolaire au sein de l'ARAJ Broye-Vully, les délégués des communes ont posé les bases permettant de passer au concret.

MOUDON

Le soulagement était palpable, mercredi 19 juin dernier à Moudon, à l'heure de l'apéro, après la séance du Conseil intercommunal de l'Association du réseau d'accueil de jour Broye-Vully (ARAJ Broye-Vully). Tout sourire, le président de l'association, le municipal payernois Jacques Henchoz savourait le premier pas tangible vers la création de structures d'accueil parascolaire obtenu à l'unanimité des délégués présents.

Bien préparé

Cette fois, rien n'avait été laissé au hasard et le comité directeur de l'ARAJ n'avait pas ménagé sa peine pour préparer le terrain. Une séance d'information, organisée en mars dernier, avait permis de poser les enjeux et les responsabilités des collectivités publiques en la matière.

Mais elle avait aussi permis de bien relever la latitude laissée à chaque commune de créer ou non une structure en fonction des besoins de sa population en passant par le groupement scolaire dont elle fait partie. Puis, les délégués des communes auprès de l'ARAJ Broye-Vully avaient disposé d'assez de temps pour répercuter l'information et permettre aux communes de les mandater clairement. Dans ces conditions, le résultat clair et net obtenu à Moudon est un grand pas en avant.

Forte demande

Durant cette période transitoire, certaines communes ou groupements scolaires ont ainsi pu mesurer la demande en s'adressant directement aux parents des enfants scolarisés dans leurs établissements.

C'est ainsi que, sans surprise, du côté de Lucens et de Moudon, qui connaissent un important développement démographique essentiellement constitué de pendulaires travaillant sur la région lausannoise, il appert que la mise sur pied d'un accueil parascolaire est plébiscitée. 90% des nouveaux arrivants, l'ap-



Souvent, dans l'esprit des gens, l'accueil parascolaire rime avec cantine à midi. Mais les exigences sont supérieures puisqu'il faut offrir deux prestations journalières au minimum, entre l'accueil du matin avant les cours, pour la pause de midi ou encore après les cours l'après-midi. PHOTO LAURENT GUIRAUD/ARCHIVES

pellent de leurs vœux, alors que du côté des «anciens» habitants de la région ou encore des habitants des petites communes, la demande est nettement moins forte. Du côté de Lucens, on s'est donc fixé le but d'offrir une structure dès la rentrée 2014, alors que la plupart des autres projets arriveront à maturation pour la rentrée 2015.

Quoi qu'il en soit, le OK du Conseil intercommunal va permettre au comité directeur de l'ARAJ d'aller de l'avant dans ce dossier. Jacques Henchoz a souligné que le groupe de travail, qui avait été mis en veilleuse après un premier refus des délégués, va être réactivé. Chaque association scolaire y sera représentée par un délégué dès le départ des travaux. Il s'agit d'impliquer toutes les parties et de leur permettre de bénéficier des idées, des solutions, des uns et des autres, pour parvenir aux meilleures solutions pour chacun.

Les principes approuvés en adop-

tant les modifications des statuts de l'ARAJ Broye-Vully, donnent les clés aux communes qui choisissent d'offrir et de financer l'accueil parascolaire dans le périmètre et par le biais de l'Association scolaire dont elles font partie, à savoir AISMLE

(Moudon-Lucens et environs), ASIEGE (Granges et environs), ASIPE (Payerne et environs) et ASIA (Avenches et environs). Ce sont ces associations qui déterminent les besoins, l'implantation, la capacité et comment la couverture du déficit de la structure sera répartie entre les communes membres.

De son côté, l'ARAJ établit la politique tarifaire conformément aux exigences de la loi. Elle calcule le revenu déterminant des parents, établit les contrats, facture les frais aux parents. Elle encaisse les subventions cantonales et les participations des associations scolaires et finance le fonctionnement des structures. C'est aussi l'ARAJ qui contrôle le fonctionnement financier des structures, soit la tenue du budget et leurs comptes.

On peut noter que l'ARAJ propose une facturation par tranche d'accueil (matin, midi, après-midi) qui doit permettre une transparence des coûts. Les repas seront facturés aux parents sans subvention. Le but est d'arriver à une participation des parents à hauteur de 50% des coûts engendrés.

Aujourd'hui, la balle est dans le camp des communes et des groupements scolaires qui sont habilités à lancer des projets avec le soutien de l'ARAJ.

DAP

Comme une lettre à la poste

Notons que l'assemblée de l'ARAJ Broye-Vully n'a pas traité uniquement du sujet de l'accueil parascolaire. Les délégués ont aussi approuvé sans réserve les comptes 2012. Ces derniers font état d'une participation des communes de 44 fr. 39 par habitant, alors que le budget prévoyait 54 fr. 89. Notons encore que l'assemblée a donné son feu vert pour une augmentation de la capacité de la garderie Pomme-Cannelle (Moudon-Lucens).

En début de soirée, l'ARAJ Broye-Vully (Association régionale d'action sociale) avait aussi tenu ses

assises à Moudon. Sous la présidence de Gabriel Roch, de Ropraz, comptes 2012 et budget 2013 ont été approuvés sans coup férir. L'année 2012 s'est bouclée sur un léger excédent de charge de 4729 francs sur des totaux égaux de 5,8 millions de francs. Ce déficit est couvert par une diminution du capital qui est dorénavant de 140 418 fr. 21. Le budget 2013 prévoit également un léger déficit de 12 500 francs qui sera également assumé via le capital le moment venu, pour un budget total en hausse à 6,5 millions de francs.

DAP

Les nouvelles du commerce

LE NOM CHANGE... RE/MAX – IDEECONCEPT DEVIENT:

ID HABITAT CONCEPT



Notre concept vous donne une palette de services et un conseil personnalisé.

Notre équipe de professionnels (courtiers – vendeurs - architecte – conseiller financier) sont à votre disposition pour vous aider et vous accompagner.

L'immobilier
Achat – Vente- Location

La promotion
villas clés en main

L'habitat
Cuisines – Salles de bains en direct du Portugal

Le financement
Crédit hypothécaire / construction

L'ESTIMATION GRATUITE

VILLA TÉMOIN

PRIX ATTRACTIFS

FONDS PROPRES dès 10%

RUE DE LAUSANNE 48

1530 PAYERNE

Tél. 026 660 00 27

E-mail: info@idhabitatconcept.ch

MOUDON

Le Club des 100 des Brandons réuni

PHOTO DAP



Créé à l'occasion de la dernière édition des Brandons de Moudon, le Club des 100 compte 81 membres à l'heure actuelle. Samedi dernier, le comité des Brandons, du carnaval le plus fou, recevait les fidèles à la piscine de Moudon. L'occasion de partager le verre de l'amitié et de se rendre compte que le Club des 100 compte en ses rangs des figures régionales, mais aussi une pléiade de jeunes adeptes que le comité, malin, espère bien impliquer dans l'organisation du grand rendez-vous moudonnois. A noter que le Club des 100 n'est pas un aréopage fermé et que le formulaire d'inscription est disponible sur le site internet www.brandons.ch dans l'onglet informations. Un petit rappel: les Brandons 2014 auront lieu du 20 au 23 mars!